



Commune d'Icogne

## **Informations du Conseil communal Séance du 21 août 2012**

### **STEP – Rapports d'analyse**

Le Conseil a pris connaissance avec satisfaction du bilan d'épuration des eaux usées en Valais, dans lequel il ressort que les résultats de notre STEP sont qualifiés d'excellents.

### **Aménagement de la Décharge des Moulins**

Le Conseil a décidé d'adjuger les travaux concernant la couverture des talus, notamment contre l'effet de l'érosion et leur intégration dans le paysage à l'entreprise Hydrossaat.

### **Gravière des Moulins**

Le Conseil a décidé d'activer les travaux concernant la création d'un ouvrage d'art avec des hauteurs variables pour la protection des installations existantes. Ces travaux seront financés à 80% par le Canton.

**Administration communale**

Icogne, le 21 août 2012